

Ecole libre

Agir vaut mieux que gémir

par Hyacinthe-Marie Houard

lundi 10 janvier 2011

Quand la liberté s'en mêle

Jean Bouyer, un complice de Monseigneur Cazaux, évêque de Luçon, dans le combat pour la liberté de l'enseignement dans les années 50, disait toujours : « on n'a raison que de ce qu'on remplace ». Ainsi pensaient Charles de Montalembert et Lacordaire en ouvrant la première école dissidente en 1831. Ils préparaient le terrain à la loi Faloux qui allait libérer l'enseignement primaire et secondaire en 1850. Plus tard, en 1875, ce fut l'enseignement supérieur, ce qui permit à Monseigneur Freppel, évêque du diocèse, de poser les bases de l'Université catholique d'Angers.

Chaque fois, quoique plus ou moins rapidement, le mimétisme a joué. 20 ans pour la liberté des premiers cycles, 100 ans pour l'enseignement supérieur avec l'ouverture d'une université publique à Angers. On pensait (et peut-être espérait-on ?) que cette dernière allait sonner le glas de la précédente. Il n'en fut rien, au contraire. Elle l'a forcée à innover. Tandis que la loi Faure supprimait les facultés pour les remplacer par d'hypothétiques UER (unités d'enseignement et de recherche), la « Catho » mettait en place les premiers instituts universitaires professionnalisés. Et il n'a fallu que quelques années pour que l'idée germe aussi dans l'enseignement public !

Au moment où la France doit convenir de la faillite de son système éducatif, le temps paraît venu de susciter et de soutenir les initiatives qui secoueront peut-être sa torpeur. Ne pouvant compter sur le soutien de l'Etat, ces initiatives sont entre les mains de ceux qui ont les moyens de les prendre en charge pour leur fonctionnement et leurs investissements. Agir vaut mieux que gémir. Soyez de ceux qui feront bouger les choses.

En retraite désormais, mais fondateur, en 1984 et 1993, de deux établissements d'enseignement supérieur libre, le signataire de ce billet n'hésite pas à s'engager. Il soutient l'aventure d'une école et bientôt, il l'espère, d'un collège libres, pour proposer aux familles soucieuses de l'avenir de leurs enfants, une pédagogie, une éducation et une formation religieuse pour notre temps.

Il invite tous ceux qui mesurent l'enjeu de cette entreprise, à le rejoindre en y participant. Pour tout renseignement, il est à leur disposition au 02 41 79 64 66 ou à l'adresse suivante : [hm.houard @ ircom.fr](mailto:hm.houard@ircom.fr)

Abbé H.-M. Houard
23 rue Edouard Guinel
49130 Les Ponts-de-Cé